

peuvent exiger que ce rapport soit renvoyé à un comité de la Chambre, et c'est déplorable. Ce rapport devrait subir l'examen d'un comité approprié de la Chambre. C'était le fond de l'amendement proposé par le député d'York-Sud. S'il avait été accepté, son amendement aurait garanti le renvoi du rapport au comité permanent approprié de la Chambre. On a demandé au ministre de la Justice de donner l'assurance qu'il ne s'opposerait pas, au nom du gouvernement, au renvoi d'un rapport de ce genre à un comité. Je sais qu'il ne peut donner cette assurance aujourd'hui et je comprends sa situation; mais je ne puis comprendre pourquoi il n'a pas accepté cet amendement. Malgré les pouvoirs qui lui sont conférés, je suis convaincu que le Commissaire s'acquittera efficacement de ses fonctions. Tout de même, son rapport devrait faire l'objet d'un examen de la part des représentants des Canadiens, parce que le commissaire traitera effectivement avec les Canadiens. S'il n'est pas consciencieux, s'il n'a pas le souci de remplir son devoir d'une façon efficace, c'est raison de plus pour que son rapport soit soumis à un comité de la Chambre et non pas laissé à la discrétion du gouvernement. Peu importe quel parti forme le gouvernement on ne devrait pas le laisser libre de décider si le rapport de cet homme doit ou non être soumis à un comité de la Chambre.

• (3.20 p.m.)

Je me rends compte que j'ai probablement pris plus de temps que je n'aurais dû le faire et que la Chambre a été bien indulgente avec moi. Voilà donc certaines de nos objections au bill. Voilà certaines des choses que les députés de notre parti et des autres partis de l'opposition ont tenté sincèrement de corriger au comité. Malheureusement, le gouvernement ne veut pas les accepter. Nous voulons que le projet de loi réussisse. Il nous reste seulement à espérer et à prier que le bill soit appliqué convenablement lorsqu'il deviendra loi. Si c'est le cas, on ne saurait douter qu'il favorise l'unité au pays; à titre de Canadiens, c'est ce que nous espérons.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, les buts et les principes de ce bill ont reçu un appui sans réserve de la part des députés de tous les partis à chaque étape de la discussion. Si j'ai bonne mémoire, lors du vote sur la deuxième lecture, tous les députés libéraux, tous les membres du Nouveau parti démocratique, tous les créditistes et une majorité appréciable de députés de

l'opposition officielle ont voté en faveur du bill.

Nous devons comprendre qu'il y a dans le pays des doutes, de l'animosité et des objections contre ce bill. A mon avis, ces doutes et ces objections proviennent, dans une grande mesure, d'idées erronées. On se réfère aux objections des gens qui n'ont même jamais lu le bill. Personne ne niera, je pense, que l'on s'interroge beaucoup à son sujet. Rappelons seulement que l'ancien premier ministre de l'Alberta a signalé qu'il en attaquerait probablement la légalité devant la Cour suprême; l'actuel premier ministre libéral de la Saskatchewan a exprimé une intention similaire et le premier ministre conservateur du Manitoba a clairement précisé que non seulement il s'opposait à ce bill mais qu'il le déférerait sans doute à la Cour suprême du Canada.

**Une voix:** L'ancien premier ministre.

**M. Orlikow:** Il était premier ministre il y a une semaine encore. J'y arrive dans quelques instants. Le chef suppléant de notre parti, l'ancien député de Selkirk qui deviendra la semaine prochaine le premier ministre du Manitoba et au discours duquel je me reporterai dans quelques instants, a donné, tout comme moi, un appui sans réserve aux principes fondamentaux de ce bill. C'est une nécessité, nous en sommes convaincus, si le pays doit survivre en tant que tel. Nous, Canadiens d'expression anglaise—et je ne suis pas un Canadien d'origine anglo-saxonne car j'appartiens à ce tiers groupe comme on l'a si souvent appelé tant à la Chambre qu'en dehors de la Chambre—avons été décrits comme des gens qui nous opposons à ce bill qui est censé faire de nous des citoyens de deuxième et de troisième ordre. Je reviendrai sur ce point dans quelques minutes, monsieur l'Orateur. Nous appuyons ce bill parce que nous comprenons bien que si l'on ne parvient pas à persuader les Canadiens d'expression française, et surtout ceux du Québec, qu'ils sont partenaires à part égale dans la Confédération, la poussée du séparatisme grandira au lieu de diminuer.

Je dis au ministre de la Justice (M. Turner), chargé de diriger le débat sur le bill à l'étude à la Chambre, que le gouvernement n'a pas facilité la tâche de ceux d'entre nous qui ont voté pour le bill tout en sachant que bon nombre de leurs commettants n'avaient pas des idées bien claires au sujet de cette mesure. Le gouvernement n'a pas su faire comprendre le bill aux gens. Je suis d'avis, comme le député de Cardigan (M. McQuaid), que ce fut là une négligence de la part du